

Jean-Louis BIANCO
Président du Conseil général
Député des Alpes de Haute-Provence

Claude DOMEIZEL
Sénateur des Alpes de Haute-Provence

Daniel SPAGNOU
Maire
Député des Alpes de Haute-Provence

Digne-les-Bains, le 7 juin 2010

Madame Roselyne BACHELOT-NARQUIN
Ministre de la Santé et des Sports
14, Avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Madame la Ministre,

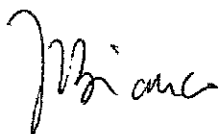
Depuis plusieurs années le « collectif pour une réa à Manosque » demande la création d'un service de réanimation polyvalente de 8 lits au sein du nouvel hôpital de Manosque, opérationnel depuis la fin du mois d'avril.

Nous avons exprimé publiquement notre soutien à cette revendication qui s'appuie sur les besoins d'un bassin de population de plus de 90 000 habitants et sur la complémentarité d'activité avec l'hôpital de Digne lès Bains. En effet, le nouveau pôle de santé doit pouvoir prendre en charge la totalité des patients qui se présentent à l'hôpital sans avoir à les orienter vers Aix ou Marseille. C'est de plus un facteur d'attractivité pour le recrutement des professionnels de santé sur notre territoire.

Le Premier Ministre nous a écrit à ce sujet en avril 2009 pour que soit mise en place une activité de « réanimation adaptée ». Malgré cela et bien qu'il y ait eu de nombreuses rencontres à des niveaux différents (ARH, ARS, Conseiller du Premier Ministre, Conseiller de votre cabinet...) le dossier n'avance pas.

Le collectif vient de vous adresser un courrier sous couvert de M. DEROUBAIX, Directeur de l'ARS, dans lequel il demande une décision. Nous vous remercions de nous tenir informés des mesures que vous envisagez de prendre pour cet établissement.

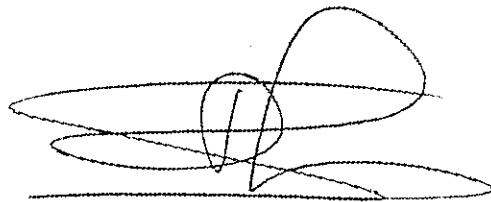
Nous vous prions de croire, Madame La Ministre, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



Jean-Louis BIANCO



Claude DOMEIZEL



Daniel SPAGNOU